

**Pourvoi formé le 9 juillet 2020 par Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) contre l'arrêt du Tribunal (quatrième chambre) rendu le 13 mai 2020 dans l'affaire T-445/18, Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf)/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle**

**(Affaire C-307/20 P)**

(2021/C 35/25)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Parties**

*Partie requérante:* Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) (représentants: M<sup>es</sup> P. Lange, A. Auler, M. Wenz et C. Möller, avocats)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Peek & Cloppenburg KG (Hambourg)

Par ordonnance du 29 octobre 2020, la Cour de justice de l'Union européenne (chambre d'admission des pourvois) n'a pas admis le pourvoi et a condamné la partie requérante à supporter ses propres dépens.

**Pourvoi formé le 9 juillet 2020 par Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) contre l'arrêt du Tribunal (quatrième chambre) rendu le 13 mai 2020 dans l'affaire T-535/18, Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf)/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle**

**(Affaire C-308/20 P)**

(2021/C 35/26)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Parties**

*Partie requérante:* Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) (représentants: M<sup>es</sup> P. Lange, A. Auler, M. Wenz et C. Möller, avocats)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Peek & Cloppenburg KG (Hambourg)

Par ordonnance du 29 octobre 2020, la Cour de justice de l'Union européenne (chambre d'admission des pourvois) n'a pas admis le pourvoi et a condamné la partie requérante à supporter ses propres dépens.

**Pourvoi formé le 9 juillet 2020 par Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) contre l'arrêt du Tribunal (quatrième chambre) rendu le 13 mai 2020 dans l'affaire T-443/18, Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf)/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)**

**(Affaire C-309/20 P)**

(2021/C 35/27)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Parties**

*Partie requérante:* Peek & Cloppenburg KG (Düsseldorf) (représentants: M<sup>es</sup> P. Lange, A. Auler, M. Wenz et C. Möller, avocats)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, Peek & Cloppenburg (Hambourg)